POLYVALENTE
LOUIS-
SAINT-LAURENT

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des parents tenue le 2e jour du mois de septembre 2025, à compter de 18 h, à la salle Serge-Poirier (auditorium) de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, située au 188, rue Kennedy à East Angus.

Étaient présents :

Rémi Vachon, parent, président du conseil d'établissement 2024-2025
Catherine Beauchesne, parent
Sihem Ben Taher, parent
Joëlle Blouin, parent
Aude Bridard, parent
Sandra Denoncourt, parent
Jessica Hardy, parent
Marika Gilbert, parent
Marie-Claude Grenier, parent
Karine Henri-Bibeau, parent
Katia Langlois, parent
Mylaine Lemelin, parent
Jessy Ménard Dyke, parent
Sonia Nadeau, parent
Fatima Rehah, parent
Jimmy Roy, parent
Julie Roy, parent
Sarah Turcotte, parent

Participaient également :

Tommy Poulin, directeur
Martin Richard, directeur adjoint
Annie Rodrigue, secrétaire de gestion

1. **Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**
   Monsieur Rémi Vachon, président du conseil d'établissement 2024-2025, souhaite la bienvenue aux parents et les remercie d'être présents.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Sur la proposition de madame Jessica Hardy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

   AGA2526-001

3. **Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée**
   Sur la proposition de madame Karine Henri-Bibeau, il est résolu que monsieur Rémi Vachon préside l'assemblée.

   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

   AGA2526-002

4. **Désignation d'une ou d'un secrétaire d'assemblée**
   Sur la proposition de madame Sandra Denoncourt, il est résolu que madame Annie Rodrigue, secrétaire de gestion, agisse comme secrétaire d'assemblée.

   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

   AGA2526-003

5. **Lecture et adoption du procès-verbal du 3 septembre 2024**
   Sur la proposition de madame Joëlle Blouin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 3 septembre 2024 tel que présenté.

   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

   AGA2526-004

6. **Information sur le rôle du conseil d'établissement, sa composition et son fonctionnement**
   Une vidéo explicative est diffusée afin d'expliquer en quoi consiste l'implication au sein du conseil d'établissement ainsi que le rôle et les responsabilités des membres. Il y a environ 7 à 8 séances du conseil d'établissement par année.

7. **Rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025**
   Monsieur Vachon dépose le rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025 et invite les parents à en prendre connaissance.

INITIALES DE LA PRÉSIDENCE	INITIALES DE LA DIRECTION
RV	

8. **Information sur le rôle du comité de parents, sa composition et son fonctionnement**
Le comité de parents est le porte-parole des parents auprès du centre de services scolaire. Il est formé d'un représentant parent pour chacune des écoles primaires et secondaires du CSS, et d'un remplaçant au besoin. Le délégué au comité de parents doit être un membre du conseil d'établissement de l'école.

9. **Information sur le pouvoir de l'assemblée générale des parents**
Une capsule vidéo est présenté afin d'informer les parents sur le pouvoir de l'assemblée générale annuelle. Celle-ci est l'occasion pour les parents d'élire leurs représentants au conseil d'établissement, de désigner, parmi ces derniers, un représentant de l'école (et un substitut) pour faire partie du comité de parents et de décider de constituer ou non un organisme de participation des parents.

10. Élections

10.1. Adoption des règles d'élection
Monsieur Rémi Vachon explique les règles d'élection. Les parents peuvent présenter leur propre candidature ou la candidature d'autres personnes. S'il y a plusieurs candidatures, les votes se feront par vote secret.

10.2. Nomination du président d'élection
Sur la proposition de madame Karine Henri-Bibeau, il est résolu que monsieur Rémi Vachon agisse comme président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA2526-005

10.3. Nomination de deux scrutateurs d'élection
Sur la proposition de madame Jessica Hardy, il est résolu que monsieur Tommy Poulin et madame Annie Rodrigue agissent comme scrutateurs, si nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA2526-006

10.4. Élection des parents au conseil d'établissement
Monsieur Rémi Vachon ouvre la période de mise en candidature pour les trois postes de parents à combler pour un mandat de 2 ans. Si tous les postes de représentants des parents n'étaient pas pourvus lors de l'élection, il n'y aurait pas de conseil d'établissement pour la présente année scolaire et les pouvoirs seraient exercés par la direction (art. 52 LIP).

Les candidatures de mesdames Karine Henri-Bibeau, Joëlle Blouin, Jessica Hardy et Sonia Nadeau sont proposées pour ces postes.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants;

ATTENDU les résultats du vote tenu;

Sur la proposition de madame Sandra Denoncourt, il est résolu que mesdames Jessica Hardy, Karine Henri-Bibeau et Sonia Nadeau soient élues au conseil d'établissement de l'école pour un mandat de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA2526-007

<u>*Parents substituts*</u>
Après sa proposition, est élue par acclamation madame Joëlle Blouin à titre de parent substitut pour un mandat d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA2526-008

10.5. Élection d'un parent du conseil d'établissement et de son substitut au comité de parents du CSSHC
Après leur proposition et comme le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, sont élues par acclamation pour un mandat d'un an madame Karine Henri-Bibeau à titre de membre déléguée au comité de parents et madame Sandra Denoncourt à titre de substitut de la déléguée au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA2526-009

INITIALES DE LA PRÉSIDENCE	INITIALES DE LA DIRECTION
RV	

11. **Décision de former ou non un organisme de participation des parents (OPP)**
Après discussions, les parents présents prennent la décision de ne pas constituer d'organisme de participation des parents (OPP) pour cette année.

12. **Présentation des membres de la direction**
Une présentation est faite des dossiers respectifs des membres de la direction. Monsieur Tommy Poulin, directeur, est la direction responsable des élèves du programme Santé globale de la 1re à la 5e secondaire, de l'Alternative et de la 5e secondaire. Monsieur Martin Richard, directeur adjoint, est responsable de l'adaptation scolaire et du 1er cycle. Monsieur Michaël Couët, directeur adjoint, est responsable de la 3e et de la 4e secondaire.

13. **Questions générales des participants**
La direction répond aux questions des participants.

14. **Fin de l'assemblée**
Sur la proposition de madame Jessica Hardy, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 18 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA2526-010

Rémi Vachon
Président du conseil d'établissement 2024-2025

Tommy Poulin
Directeur

INITIALES DE LA PRÉSIDENCE	INITIALES DE LA DIRECTION
RV	